

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ANNONCES

1ère insertion, la ligne, 10cts
Insertions subséquentes, 5cts
Adresses d'affaires, \$8 par an
Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Vendredi, 4 Septembre 1896.

Vol. XXX. No. 19

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.

18 avril 1897.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans le bloc-Gilbert, Grand-rue.
Résidence—Hôtel Weiden, où on le trouve la nuit.

Dr E. T. GAUDET,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,

ST-JOSEPH, MEMRAMOOC.

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr A. GALLANT,
MÉDECIN & CHIRURGIEN,

Bureau et résidence à

WELLINGTON STATION, I.P.E.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.
18 août 98—ao

Dr D. V. LANDRY,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,

BOUCTOUCHE, CO. KENT, N.B.

Bureau dans la bâtisse de M. Eusèbe LeBlanc, en face du pont.
Consultations à toute heure du jour et de la nuit.
1 juin 94

Dr THOS. J. BOURQUE
(Ancien Bureau du Dr. Landry)

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.—20 mai 98.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOYAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

DORCHESTER, N. B.

Attention spéciale donnée à la collection des statuts dans toutes les parties du Canada et des États-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOYATS ET NOTAIRES PUBLICS.

Bureaux: -- MONCTON et SHÉDIAC.

HON. PARCER POIRIER, F. A. McCULLY
Sénateur. B.A.L.L.E.

W. A. RUSSELL,
AVOYAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on transmet avec ponctualité toutes affaires confiées.
27 mars 1892.

EDOUARD GIRAUD,
AVOYAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

MONCTON, N. B.

Bloc-secours (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.

Attention spéciale donnée à la collection des statuts dans toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Hanington & Teed,
PROCEUREURS-AVOYATS,
COLLECTEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,

DORCHESTER, N. B.

HON. DANIEL L. HANINGTON, Q.C.,
MAIRIE DE DORCHESTER.

19 février 70.

T. W. BUTLER,
PROCEUREUR-AVOYAT,

NEWCASTLE, N. B.

Voit personnellement à la rédaction les contrats et à la collection des dettes.

ASSURANCE.

Alphonse T. LeBlanc,
AGENT D'ASSURANCE,

DUPUIS' CORNER, N. B.

Représente plusieurs des meilleures compagnies d'assurance sur la vie, contre les accidents et contre le feu. Prend les risques aux plus bas prix et aux conditions les plus avantageuses. Pas un homme sûr, aujourd'hui, ne doit négliger de se protéger, et de protéger sa famille, contre le feu, les accidents, la maladie—ce qu'on peut faire en prenant une police d'assurance.

JACOB H. HERBERT,
SHÉDIAC, N. B.,

FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE,

Assureurs garantis pour les comités de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encaissement et de verser les fonds. On peut leur écrire et ils vous enverront les renseignements nécessaires.

Grande Vente

De Peignoirs, Robes demi-toilette et de Corsages.

Ce qui suit s'explique de soi-même :

Woodstock, 8 juillet 1896.

PETER McSWEENEY, MONCTON.

Cher monsieur—Nous avons reçu de notre M. Horst votre commande que nous avons toute notre attention. Chacun un mémoire de butin d'été qui nous reste; si vous le prenez nous vous ferons un escompte de — Ce butin est à bas prix, et nous sommes convaincus que vous nous ferez un gros profit. Dites nous ce que vous en pensez et nous expédierons de suite. Vos très dévoués,
MARITIME WRAPPERS CO. par H. H. C.

Nous leur avons télégraphié en réponse que nous prendrions le lot à un escompte de — et ils ont accepté. Ces marchandises nous sont arrivées et nous offrons les plus belles bargues de la saison.

27	Peignoirs valant	\$2.75	pour	\$1.65
12	"	3.00	"	2.00
24	"	2.75	"	1.65
17	"	2.75	"	1.65
27	"	1.50	"	1.15
33	"	1.50	"	1.15
42	"	1.50	"	1.00
48	"	1.75	"	1.10
29	"	1.25	"	.75

La quantité étant limitée, il faudra venir sans délai pour avoir le choix.

PETER McSWEENEY,

190, 192, 194, Grand'Rue, -- MONCTON.

Pour \$10,000!

Avant d'acheter ailleurs, venez voir notre immense assortiment de

Hardes confectionne's

Le meilleur marché de la ville.

E. C. Cole & Co.,

Marchands de Hardes, Chapeaux et Merceries,
Palmer Block, Moncton, N. B.

ADRESSES D'AFFAIRES

Richard Sullivan & Co.

Marchands en Gros de

VINS & SPIRITUEUX.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

THE, TABAC,
CIGARES.

44 et 46 Dock Street,

ST. JEAN, N. B.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE
BON VIN

—ACHETEZ LE—

KIDERLEN'S PURE HOLLANDS GENEVA

Il a obtenu des médailles d'or aux expositions de Paris et de Philadelphie.

T. WM. BELL,
AGENT,

ST-JOHN, N. B.

J.C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

GROCERIES, PROVISIONS,

FERBONNERIES, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Les clients se chargent de faire tout encaissement et de verser les fonds. On peut leur écrire et ils vous enverront les renseignements nécessaires.

Les miracles de S. Antoine de Padoue.

En ces derniers temps une grande dévotion en faveur de ce saint s'est ravivée parmi les peuples de la terre, et les fidèles de toutes races et conditions ont recouru à lui dans leur détresse comme les chrétiens qui vivaient de son époque. Nous trouvons dans l'Acte Maria le récit de quelques-uns des nombreux miracles accomplis par cet homme de prodige.

Un jour qu'il prêchait dans l'église de St-Eusèbe en Vico—petite ville italienne formant une république à part, comme bien d'autres villes de cette époque,—une grande foule l'entourait. Tout-à-coup, une commotion se produisit. Avec difficulté une famille en pleurs lui apporta le cadavre de l'un de ses membres frappé à la fleur de l'âge. Le peuple fit entendre un long gémissement. Antoine interrompit son sermon, puis se recueillant, il étendit la main vers le cadavre en disant : "Au nom du Christ je vous dis, jeune homme, levez-vous !" Immédiatement le jeune homme se leva de la mort, plein de joie, rendu à la santé et aux parents qui le pleuraient.

Il prêchait dans la cathédrale de Montpellier, en présence du clergé et d'une vaste multitude. C'était un jour de Pâques. Au milieu de son sermon il se rappela soudain qu'il devait chanter à la grand-messe avec le chœur d'une chapelle voisine. Il avait oublié son engagement; il avait même oublié de trouver un substitut, et l'heure de la messe sonnait. Cela lui parut un manque de foi; et, dans sa détresse, il tira le capharnum de son habit de moine sur sa figure, se repla dans le fond de la chaire et demeura silencieux pendant longtemps. D'un moment qu'il cessa de parler dans la cathédrale, bien que resté visible aux fidèles, il apparut dans le chœur de la chapelle et chanta son morceau. A la fin du service, il revint à lui dans la chaire de la cathédrale, et, comme dit la chronique du temps, termina son sermon avec une incomparable éloquence.

De même que S. François fit taire les oiseaux dans la légende de Venise, en disant : "Cessez votre chant pendant quelques moments, jusqu'à ce que nous ayons rendu hommages à Dieu"; de même Antoine gourmanda les clapetantes grenouilles d'un étang de Montpellier près de son monastère, et désormais elles observèrent un respectueux silence aux heures de prières.

A Poy en Velay il convertit un notaire de mœurs dissolues et de caractère violent. Quand il se rencontrait sur la rue Antoine saluait le notaire, et celui-ci se mettait en colère, croyant que la chose était faite par moquerie. Antoine continua à le saluer avec plus de révérence; à la fin, le notaire s'écria en rage : "Que voulez-vous dire? Sans la crainte de la colère de Dieu je vous percerais de mon épée." Alors Antoine répliqua avec calme : "O mon frère! vous ignorez l'honneur qui vous attend. Je vous envoie votre bonheur. J'ai longtemps désiré la palme du martyr: le Seigneur me l'a refusée, mais il m'a révélé que cette grâce vous est réservée. Quand cette heure bénie aura sonné, rappelez-vous, je vous en prie, celui qui vous l'a prédit." Et la chose arriva telle qu'annoncée.

A une femme de haut rang qui se recommandait à ses prières, Antoine dit : "Soyez de bon cœur, ma fille, et réjouissez-vous; car le Seigneur vous donnera un fils qui, moine et martyr, jettera de la gloire sur l'Eglise." Cette prédiction également se vérifia.

Il délivra plusieurs personnes de terribles tentations, et elles ne furent plus jamais troublées. A un pauvre pêcheur, égaré de chagrin, qui ne pouvait trouver de paroles pour faire sa confession, Antoine dit : "Allez écrire vos péchés, et apportez-moi le parchemin." Le pénitent fit ce qu'on lui demandait, et revint avec une feuille tachée de larmes.

Comme le saint lisait les péchés les uns après les autres, chacun disparaissait du parchemin; et, étant arrivé au dernier de ces péchés, eh! la feuille resta immaculée.

Un jour qu'il prêchait à une grande multitude dans un vaste carré de la ville de Limoges, une violente tempête s'amoncela sur leurs têtes, remplissant tout le monde de terreur. Les assistants commencèrent à se disperser à la hâte, mais Antoine s'écria : "Ne craignez rien: la tempête passera à vos côtés." Ils restèrent sur place; et bien que la ville fut inondée, pas une goutte de pluie ne tomba sur le carré où prêchait Antoine.

Les Catharis de Rimini invitèrent le saint à un repas de poisons. Son étonnant succès à ramener les brebis égarées dans le sein de l'Eglise les avait remplis de haine contre lui. Il devina tout de suite qu'un piège lui était tendu par les Catharis, et il les dénonça publiquement; sur ce, ils lui dirent : "Vous croyez aux paroles de l'Evangile, ou vous n'y croyez pas. Si vous y croyez, pourquoi hésitez-vous à manger? N'est-il pas écrit, 'Ils chasseront les démons en mon nom; ils toucheront les serpents; et s'ils boivent une coupe empoisonnée, elle ne leur fera pas de mal'? Si vous croyez que l'Evangile n'est pas vraie, pourquoi la préchez-vous? Prenez donc et mangez. Si vous sortez sain et sauf, nous jurons d'embrasser la foi catholique." Bénédict le repas, le servant du Seigneur mangea et ne s'en porta pas plus mal; et tous les témoins du miracle retournèrent dans le giron de l'Eglise.

A Gemonas, près Udine, où il bâtissait une petite chapelle sur le modèle de la Pentecôte, il périt un jour un paysan qui passait avec un attelage de bœuf, pour le prier d'apporter un voyage de briques dont il avait besoin. Ne sachant qui lui parlait, et peu désireux de rendre service, le paysan répliqua : "Je ne saurais vous aider, car je porte un mort." La vérité était que le fils du paysan dormait dans le fond de la charrette. Quand un peu plus tard, le paysan essaya de réveiller son fils pour lui dire comment il avait joué le moine, il trouva que son fils était vraiment mort. Alors il courut à St. Antoine et l'implora de rendre la vie à son fils; et Antoine faisant le signe de la croix sur le cadavre, le jeune homme se leva et le bénit.

Souvent, sous l'influence de ses exhortations, les pénitents étaient émus jusqu'aux larmes et sanglots. A ceux-là il disait : "Pauvre pécheur, pourquoi désespérer de ton salut, puisque tout ici parle de miséricorde et d'amour? Regarde les deux avocats qui plaident la cause devant le tribunal de la divine justice: une mère et un rédempteur. Marie, qui présente à son Fils son cœur transpercé de l'épée de la douleur; Jésus, qui présente à son Père les plaies de ses pieds et de ses mains, et son cœur percé par la lance du soldat. Prends courage; avec un tel médiateur, une telle intercespatrice, la Miséricorde divine ne peut te rejeter."

NOUVELLES DIVERSES.

Nous lisons dans un journal d'Ontario : "Un cultivateur des environs de Cargill mena une charge de pommes à Walkerton la semaine dernière. N'ayant pu en obtenir plus de dix cents le sac, il résolut de vider sa charrette sur le chemin plutôt que de les vendre à prix ridicule. A chaque mille environ sur son voyage de retour, le cultivateur désappointé vida une poche de pommes sur le milieu du chemin, et les gens qui passèrent après lui ne pouvaient s'expliquer la présence de ces tas de belles pommes mûres."

On annonce que l'honorable Edward Blake, chef libéral à Ottawa avant M. Laurier et aujourd'hui membre du parlement anglais, a refusé de se laisser nommer l'un des juges au Conseil Privé Impérial afin de continuer le travail d'obtenir le Home Rule pour l'Irlande. Il pourrait arriver que la convention nationale irlandaise de Dublin choisisse M. Blake comme chef du parti irlandais. Dans tous les cas par son refus, M. Blake perd un salaire de \$30,000 par année. Il n'y a que les vrais patriotes qui s'agissent ainsi.

Si quelqu'un était tenté de croire que le clergé catholique de Manitoba ne s'occupe guère de l'entretien des écoles catholiques séparées de cette province, qu'il lise l'entrefilet qui suit :

"Certains journaux ont annoncé que l'archevêché de St-Boniface ne contribuait en rien aux charges scolaires. Cette assertion est complètement erronée, car l'archevêché lui-même a donné pour l'entretien des écoles la somme de \$35,000 pour ces dernières années. Ce qui veut dire que si l'archevêché de St-Boniface se trouve dans des difficultés financières, cela est dû aux efforts qu'il fait pour entretenir les écoles catholiques."

A la suite de récentes recherches faites à McKee's Rocks, près de Pittsburg, en Pennsylvanie, on a trouvé des traces indiscutables d'une race d'hommes qui vivaient en Amérique il n'y a pas moins de mille ans et dont les habitations étaient formées de monticules de terre, mound builders, comme les appellent les Anglais. Depuis un mois, on a déterré à McKee's Rocks dix-huit squelettes humains, dont quelques uns sont de taille gigantesque. Mais ces vieilles choses sont rien comparées aux étonnantes fouilles qui sont faites de notre temps par le prof. Hilprecht sur le site de l'antique cité de Babylone. Ce savant, dont les dépenses sont défrayées par une université américaine, a, parait-il, trouvé à 60 pieds sous terre—ou plutôt à 60 pieds sous les débris amoncelés par les âges—des preuves irrécusables que la ville de Babylone existait sept mille ans avant la venue de Notre Seigneur! On va être obligé de recommencer à écrire l'histoire du monde.

Le cultivateur belge peut dire avec exactitude quelle quantité de foin et d'autre nourriture consomme chacune de ses vaches, quelle dépense elle lui fait et quel profit elle lui rend. Il considère chacune de ses vaches comme un capital qu'il doit prêter à plus fort intérêt possible; il sait en tout temps le taux de cet intérêt, c'est-à-dire le profit que peut lui donner chaque vache de son troupeau; il connaît la nourriture propre qu'il faut donner à chacune d'elles pour en obtenir le meilleur rendement, de même que pour chacune, il a sa manière de la traiter, de la soigner. Il ne ménage pas son troupeau auprès de ses vaches; par il sait par expérience que ce troupeau peut lui rapporter cent pour cent de profit. En Europe, on élève la vache surtout pour le lait. L'on calcule qu'une vache bien nourrie et traitée convenablement peut donner de 500 à 600 gallons de lait par année, rendement qui récompense amplement pour tous les soins et la nourriture dépensée.

Nous surpassons la ville pour la quantité !
Nous surpassons la ville pour la qualité !
Nous surpassons la ville pour la modicité des prix !

Obligé par l'augmentation des affaires d'agrandir mon magasin, je suis heureux de pouvoir informer mes nombreux pratiques que les ouvriers ont terminé leurs travaux.

Avec un stock plus considérable et mieux assorti, importé des meilleures maisons du Canada et d'Angleterre, je suis mieux que jamais en position de satisfaire les besoins du public acheteur.

Mon Stock comprend un

Assortiment complet de Nouveautés

entr'autres choses :

Etoffes à Robes, Cachemires, Flanelle grise, Skirting, Tweeds, Worsteds,

Indiennes, Shirting, Guilaume,

Flanellette, Faux-cols, Mouchoirs,

à des prix comme il n'en a encore jamais été offert au public des alentours.

Aussi un assortiment complet de

CHAUSSURES

pour Hommes, Femmes et Enfants.

Groceries, Ferronneries, Peinture, Huile, Clous, Papier gris et goudronné,

Et tout ce qu'on demande dans un magasin général.

La vieille p

O. M. Melz SHEDIA

Remarque : J'ai un lot dont je veux me débarrasser d'ici. C'est pourquoi je le

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera considéré comme suit :

Dans les Clubs \$1.25 par année
Hors les Clubs 2.00

Sur les adresses imprimées, nos abonnés peuvent constater où ils en sont avec nous. Exemple :

Pascal Léger 75
Les chiffres qui suivent le nom indiquent la date jusqu'à laquelle l'abonnement est payé. Dans le cas ci-dessus, il y a un an d'arrêté.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC 4 SEPTEMBRE 1896

M. Chamberlain, Secrétaire d'Etat anglaise pour les colonies, doit visiter prochainement l'Amérique.

La convention irlandaise s'est ouverte à Dublin, mardi. Les partisans de Healy et le parti de Parnell n'y prennent aucune part. Cela est regrettable.

Le cabinet Greenway est en session et est à considérer les moyens offerts par M. Laurier pour arriver au règlement de la question des écoles du Manitoba.

Lord John Russell est à Ottawa, l'hôte de Son Excellence le gouverneur-général. Le juge en chef de l'Angleterre visitera, ces jours-ci, Montréal et Québec, où les membres du barreau canadien lui feront de magnifiques réceptions.

Quatre-vingt-quatorze députés aux Communes ont assisté au dernier caucus conservateur et témoigné ainsi de leur allégeance au parti.

Cela ne laisse au gouvernement, l'orateur ou président de la chambre ne comptant point, qu'une majorité de vingt-quatre, indépendants compris. C'est-à-dire que la majorité du gouvernement Laurier se composera à peu près uniquement des membres du ministère.

L'honorable S. F. Perry, ex M. P. pour Prince, I. P. E., a passé la semaine dernière à Ottawa pour affaires concernant les pêcheries de sa province dont il a été provisoirement chargé par le département. On sait que l'élection de M. Hackett est contestée, et M. Perry assure avoir en main des preuves suffisantes non seulement pour invalider l'élection, mais encore déqualifier M. Hackett et le mettre hors de l'arène politique.

M. George Johnston, statisticien de la Puissance, vient de recevoir les chiffres du dernier recensement du Manitoba.

Le recensement de ce recensement donne une population de 133,425 âmes, pour la province.

La population a augmenté de 84,785 âmes, depuis dix ans. L'augmentation des cinq premières années, c'est-à-dire de 1886 à 1891 est de 43,866 âmes, et pour les cinq dernières années, de 1891 à 1896, elle est de 40,919.

L'augmentation de ces dix années est de 78,04 p. c.

Le recensement a été fait pour s'assurer du montant de subsides que la province doit avoir.

A 80 centins par tête, sur les 40,919 âmes d'augmentation de la population pour les cinq dernières années, l'augmentation du subside serait de \$32,735.

L'assurance sur la vie.

S'il est vrai qu'il faut battre le fer quand il est chaud, quelques considérations sur les avantages de l'assurance sur la vie paraîtront assez naturelles après la convention de la C. M. B. A. dont nous avons pu être longuement parlé dans notre dernière feuille. Le temps n'est plus où beaucoup d'entre nous tremblaient de frayer superstitieuses quand simplement on nous sollicitait de prendre une police d'assurance sur la vie; nous nous défendions convaincus que c'était tenter la providence et inviter le malheur du ciel sur nos têtes.

Aujourd'hui, éclairé, et l'assurance plus bien connue, nous ne sommes plus si superstitieux. Les familles riches d'un bien qui ne leur apporte que de simples bénéfices, dans la vie, ne se contentent plus de la loutre et de la mouette. C'est l'assurance qui leur donne la sécurité et la tranquillité. Le moment est venu où nous enseignons les pays compagies font le plus grand bien à nos familles. Les compagnies enseignent les pays compagies font le plus grand bien à nos familles. Les compagnies enseignent les pays compagies font le plus grand bien à nos familles.

La vieille p

O. M. Melz SHEDIA

Remarque : J'ai un lot dont je veux me débarrasser d'ici. C'est pourquoi je le

PARLEMENT FÉDÉRAL.

Ottawa, 28 août.

Enfin le premier ministre s'est décidé à soumettre à la chambre la correspondance au sujet de la démission de M. Tupper.

La correspondance s'ouvre par un mémoire de Son Excellence le gouverneur-général, en date du 4 juillet 1896 dans lequel Lord Aberdeen fait remarquer que jusqu'au 7 de juillet il n'est pas probable que le cabinet ou lui-même à quoi s'entretenir sur le résultat définitif des élections. Il ne paraît cependant impossible d'ignorer, continue le gouverneur, que dans le cas où vous déciderez de rencontrer les chambres vous ne pourriez pas commander la majorité. Les crédits pour le service public sont épuisés et il est nécessaire que le Parlement se réunisse au plus tôt. Le gouverneur croit que vu la situation particulière dans laquelle se trouve le gouvernement celui-ci ne peut pas faire autre chose que les affaires de routine. Il soumet que les actes du gouvernement actuel ne sont que provisoires parce que le cabinet a été formé lorsque le Parlement n'existait plus et dès lors sans avoir reçu la sanction de ce dernier. Pour ces raisons, le gouverneur demande à Sir Charles Tupper de reconsidérer certaines recommandations discutées ensemble le jeudi précédent et auxquelles il (le gouverneur) a refusé la sanction. Quant aux nominations

de juges et de sénateurs, comme ce sont des nominations à vie, et étant données les circonstances actuelles, il croit qu'elles devraient être laissées au nouveau ministère, à moins qu'il ne lui soit démontré que cela est contraire à l'intérêt public. De plus la force des partis au sénat n'étant pas très proportionnée il semble que ce serait aggraver l'embarras qui pourrait résulter de l'hostilité de cette chambre envers le nouveau gouvernement. Quant aux juges il est permis de présumer qu'un parti étant au pouvoir, depuis longtemps les deux grandes opinions politiques ne doivent pas être également représentées sur le banc. Les autres recommandations sont sujettes aux mêmes principes.

Sir Charles Tupper a répondu à ce mémoire le 6 juillet, disant qu'à la date du 2 juillet et il a eu l'honneur de soumettre à Son Excellence un mémoire indiquant la pratique suivie en Angleterre et au Canada lors de la démission d'un cabinet, et donnant les listes des nominations faites par le cabinet Mackenzie entre le 17 septembre 1873, date de sa démission, et le 16 octobre suivant date de sa retraite. Sir Charles fait ensuite remarquer que si les crédits nécessaires n'ont pas été votés à la dernière session, cela est dû à l'opposition qui a eu recours à un système d'obstruction sans précédent pour empêcher toute législation, bien que le gouvernement commandait une majorité considérable au Parlement. Quant aux raisons données pour refuser la sanction aux nominations de juges et de sénateurs, Sir Charles attire l'attention du gouverneur sur les conséquences sérieuses d'une telle action de sa part, motivée par les raisons données. Puis il cite Todd l'autorité parlementaire par excellence qui démontre que les ministres ont le droit de démissionner toute leur autorité et ont le droit de faire ces nominations comme cela a eu lieu fréquemment, par exemple après la démission du cabinet d'Israël en 1859 alors que le comte de Mayo fut nommé gouverneur des Indes.

Lord Salisbury aussi créa de nouveaux pairs bien que la disparité à la chambre des lords fut moins aussi considérable qu'au Sénat. Pour dissiper tout doute, Sir Charles signale encore au gouverneur les 82 nominations dans plusieurs très considérables, sanctionnées par Lord Dufferin après la démission de l'hon. M. Mackenzie par une minorité de 80 à 40 voix.

A propos des remarques du gouverneur au sujet des opinions politiques des juges, Sir Charles fait remarquer qu'au Canada comme en Angleterre, les juges ne sont d'aucun parti politique et que les renseignements sur lesquels s'est basé Son Excellence sont erronés, et il y a actuellement sur le banc 30 juges qui appartiennent au parti libéral lorsqu'ils ont été nommés.

Pour ce qui est des sénateurs, Sir Charles fait remarquer que MM. Angers et Desjardins ont abandonné leur siège pour se mettre au service de la Couronne et qu'ils ont certainement droit à l'attention toute spéciale de la Couronne. Le sénat n'a jamais fait d'obstruction. Lorsque Sir Mackenzie était au pouvoir il n'a rencontré que deux fois l'opposition de la chambre haute et dans chaque cas il avait perdu à la chambre basse les votes de quelques uns de ses partisans. Plus tard M. Mackenzie admit qu'il est tort et que le Sénat avait eu raison.

Sir Charles termine en rappelant que toutes ces difficultés sont le résultat de la politique d'obstruction sans précédent de l'opposition et il ne voit pas pourquoi celle-ci devrait aujourd'hui attirer l'attention spéciale de la Couronne.

En conclusion, ajoute Sir Charles, Votre Excellence me permettra de lui dire que, sous le système constitutionnel anglais dont le Canada a le bonheur de jouir, le représentant de la reine, comme Sa Majesté, est le chef exécutif du pays, en dehors de l'arène des controverses politiques, quelque aigre que soit le conflit des partis, et, de mon opinion, il ne peut y avoir d'erreur plus fatale que de s'opposer à l'administration de la chose publique de façon à faire croire que le gouverneur général est identifié à l'un ou l'autre des partis politiques.

Puis Sir Charles remet entre les mains du gouverneur la démission du cabinet.

Le 9 juillet, Lord Aberdeen écrit à Sir Charles que son action n'a été motivée que par les raisons suivantes :

1. Le parlement expirait le 25 avril.

2. Le résultat des élections générales a été la défaite du gouvernement.

3. Les crédits publics sont expirés le 30 juin et jusqu'à la rentrée des chambres les pouvoirs et l'autorité du gouverneur général doivent être exercés suivant les exigences immédiates du service public et de façon à ne créer aucune embarras pour l'administration à venir.

Ottawa, 31 août.

Les délibérations de la chambre aujourd'hui n'ont pas été bien intéressantes. C'était un jour de législation privée et presque toute la séance a été consacrée à la discussion des dépenses du bloc Langevin à Ottawa.

M. Craig demande si c'est l'intention du gouvernement de connaître le sentiment du peuple sur la question de prohibition au moyen d'un plébiscite du Dominion.

L'hon. M. Laurier dit que l'honorable

Monseigneur doit savoir que c'est un des articles du programme libéral de connaître l'opinion publique au moyen d'un plébiscite, mais qu'il est impossible à présent de fixer la date.

Autour des Provinces Maritimes

COUVENT DU SACRÉ CŒUR.—C'est aujourd'hui qu'a lieu au couvent du Sacré Cœur, de Memramook, la rentrée des élèves.

CHATHAM.—On dit que les Ritchies dont le moulin a été détruit l'autre jour par les flammes, ont l'intention de construire un nouveau moulin à l'endroit où s'élevait le vieux.

NOUVELLE ECOSSE.—Sydney Paper, fils de Suzanne Paper, s'est noyé près de l'île Ingouish. L'embarcation qui le portait fut renversée par le vent.

On annonce la mort de Cyprien E. Godard, de Bridgewater. Il était âgé de 79 ans.

A L'ECOLE NORMALE.—L'ouverture des classes à l'Ecole Normale, de Frédéricton, a eu lieu mardi, le 1er septembre. Il y a près de deux cent vingt élèves, dont quinze suivent les cours du département français.

Ce nombre est considérable et on dit qu'il sera encore augmenté durant une couple de semaines.

INCENDIAIRES.—La ville de Halifax est infestée d'une troupe d'incendiaires qui brûlent la ville, si la surveillance la plus active n'était exercée. Mardi matin, le feu a été découvert à quatre endroits différents : à l'hôtel Halifax et au Ladies College. Une association importante de la ville offre deux mille piastres à celui qui livrera à la justice les incendiaires en question.

NEWCASTLE.—Toute une sensation a été causée dans cette petite ville, lundi, par l'arrestation de l'ancien maître de poste John Fieh, qui est accusé d'avoir retardé et enlevé frauduleusement des lettres enregistrées et d'en avoir volé le contenu. L'accusation est portée par l'inspecteur des postes S. J. King. M. Fieh a été remis en liberté sous caution. L'avocat de l'accusé est M. Davidson, M. P. P.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré lundi, dans la maison de M. Thomas J. Melanson, de Bsthurst, et l'a entièrement consumée. Aussitôt que l'alarme a été donnée, un détachement de pompiers s'est rendu sur le théâtre de l'incendie, mais n'a pas pu vaincre l'élément destructeur.

A refusé à arracher aux flammes une partie de l'ameublement de la maison. Les pertes subies par M. Melanson s'élèvent à \$1,200 à \$1,500. Les pertes sont en partie couvertes par l'assurance.

LES FORTIFICATIONS D'HALIFAX.—Samedi, il a été démontré d'une façon absolue qu'en cas de guerre, aucun vaisseau ne pourrait entrer dans le port d'Halifax. Tout navire qui tenterait le passage serait infailliblement coulé par les canons des redoutes York et McNabb. Ces canons étaient braqués ces jours derniers sur une cible mobile et la distance du tir était d'environ 3000 verges.

Les projectiles lancés par ces canons pesaient de 250 à 400 livres. Le tir a été excellent et la cible a été atteinte avec une précision admirable. Un officier a dit que, d'après cette expérience, il est parfaitement démontré qu'aucun vaisseau ennemi ne peut entrer dans le port d'Halifax.

JOGGINS MINES, N. E.—Cinq câbles ont été amarrés aux quais, faisant cargaison de charbon en destination pour St-Jean et Annapolis. La gruelle Annie Pearl est arrivée de St-Jean, samedi, chargée de marchandise pour nos négociants. Elle doit faire une cargaison de charbon et repartir pour St-Jean.

Mlle Batrie Cormier, fille de M. J. Cormier, propriétaire du Niagara Hotel, est partie ce matin pour le couvent de Pictou, dont elle doit suivre les classes durant l'année scolaire qui commence ces jours-ci.

On apprendra avec regret que Madame capitaine S. Comeau est dangereusement malade. Il est à espérer qu'elle prendra du mieux rapidement.

Deux de nos populaires bouchers ont été victimes des voleurs. L'autre jour, étant allés à Rivière Hébert et étant entrés chez un fermier de l'endroit, des filous se sont approchés de la voiture de nos deux bouchers et en ont dérobé un magnifique agneau. Les voleurs se sont esquivés et n'ont laissé aucune trace.

M. J. Hennesey, qui avait été délégué à Ottawa par la succursale de la C. M. B. A. de cette ville est revenu de la capitale dimanche matin. Il est enchanté de son voyage. Il a eu le plaisir d'entendre des discours prononcés par M. Laurier et Sir Charles Tupper. Ces discours ont eu un bon effet sur M. Hennesey. Il nous dit qu'il sera libéral à la prochaine élection.

M. Brun, frère de M. Brun, qui s'est tué dernièrement, est en visite chez ses parents à Lower Cove. Il n'a pu arriver que le lendemain de l'enterrement de son frère. Il va passer le reste de l'été par ici.

Il nous fait plaisir de dire que le docteur H. LeBlanc a sous ses soins une pratique nombreuse, sur laquelle il peut compter. Cependant il n'a guère un peu de trouble entre les fr-

gais et les anglais. Ceux-ci veulent chasser le docteur LeBlanc. En ce qui regarde les ouvriers des mines, le docteur Racknell, disent-ils, a été annoncé médecin des mineurs. Mais 70 parmi ceux-ci veulent les soins du docteur LeBlanc. Si les catholiques n'ont pas le droit d'avoir recours à un médecin selon leur goût, on dit qu'ils se mettront en grève. Il est à espérer que le docteur LeBlanc triomphera des mineurs.

M. Dumas Belliveau doit être uni par les liens du mariage à Mlle Annie LeBlanc, de Minoude, le 15 courant. Ils feront un voyage de noces à Boston.

Plusieurs touristes s'en vont tous les jours, qui à Boston, qui à New York, M. Philippe Melanson, frère de M. F. G. Melanson, marchand, est parti pour Boston. Il est à la tête de la maison Melanson frères.

DAMAR.

Correspondance.

LE FUTUR MINISTRE ACADIEN

Monseigneur le rédacteur.—S'il est vrai que le nouveau chef du gouvernement local ait résolu de donner un portefeuille à un homme de notre race, pourvu que les Acadiens s'accordent sur un candidat acceptable, votre humble serviteur n'en trouve point de plus recommandable que l'honorable Ambroise D. Richard.

Sans doute, le nouveau ministre sera pris dans les rangs des députés actuels. Je sais bien que nos huit représentants dans la législature sont tous des braves gens, pleins de zèle pour la chose publique en général et particulièrement dévoués aux intérêts à eux spécialement confiés. Mais, dans un cas comme celui-ci, il importe beaucoup que l'homme choisi entre tous soit richement doté par l'intelligence et les connaissances.

Expérimenté dans les affaires ordinaires ou parlementaires, muni par cette ambition noble qui porte l'homme à faire bien toutes choses afin de gagner l'approbation de ses concitoyens et celle de sa conscience; jeune, alerte et connaissant bien les deux langues, je crois que M. Richard possède toutes les qualités nécessaires à un bon administrateur provincial.

De plus, il représente en chambre ce qu'on pourrait appeler le cœur de la population française au Nouveau-Brunswick, soit dit sans préjudice aux autres des autres parties de la province. C'est de Westmorland qu'est parti le rayon qui éclaira aujourd'hui nos compatriotes des comtés acadiens.

Demain, ce sera le tour d'une autre circonscription à fournir l'homme de la situation.

Bien à vous, MADAWASKA.

14r septembre 1896.

Tignish détruit par le feu.

SOIXANTE DIX BATIMENTS ENTièrement consumés par l'ÉLEMENT DESTRUCTEUR.

Le village de Tignish a été visité, samedi, par l'un des incendies les plus dévastateurs qui ait jamais ravagé l'île du Prince-Édouard. Le village a été en partie réduit en cendres et les pertes s'élèvent à \$100,000. Le feu s'est déclaré en plein dans le quartier commercial de la place et la plupart des magasins et un nombre considérable de résidences privées ont été consumées par les flammes.

Ce désastre jette sur le pavé une quinzaine de familles, qui n'ont d'autres abris que la charité publique.

Le feu a pris origine dans la boutique de M. Peter Kinch, voiturier, et a été causé par la petite fille de celui-ci, laquelle a mis le feu à des papiers. Quelques instants, et la boutique était toute en flammes. Un gros vent du sud ouest soufflait avec violence et alla porter le feu jusqu'au bloc Chisasson et à la résidence du docteur Murphy, et de là aux maisons avoisinantes. En moins de trois heures, le village était presque complètement détruit. Les pertes sont très-élevées et il n'y a d'assurance que pour \$30,000.

Ci-suit les noms des personnes qui sont particulièrement affectées par cet incendie : MM. Joseph Richard, Edward Hackett, M. P., F. S. Chisasson, A. J. Bernard, Peter Kinch, Dr. Murphy, John Carter, Théodore Bernard, Charles Dalton, J. J. McLellan, J. Albert Brennan, John Wash et Mme Weeks.

A la fin de septembre ou au commencement d'octobre, la date n'est pas encore définitivement fixée, aura lieu à Ste Anne de Beaupré, une cérémonie religieuse des plus imposantes, la bénédiction d'un calvaire érigé sur le carré en face de la Basilique et d'un chemin de croix installé dans le cimetière de paroisse. Sa Grandeur Mgr Bégin présidera cette démonstration religieuse. On s'attend à une affluence inusitée. Plusieurs pèlerinages seront organisés pour ce jour-là.

Deux Marseillais, marchands de fromages, parlent de leurs produits. Quand j'ai présenté mon fromage au dernier concours, tous les juges se sont levés, frappés d'admiration.

—Le mien, réplique l'autre, est allé chercher lui-même sa médaille.

Collège Saint-Joseph

MEMRAMOOC, N. B.

PROFESSEUR
L'enseignement est sous la direction des Religieuses de St. Croix.
Les matières qui y sont enseignées sont : les deux cours distincts : le cours commercial et le cours classique. Le cours commercial comprend quatre années ; le cours classique est de cinq ans.
Nul élève n'est admis au cours classique qu'il n'ait complété son cours commercial. Les langues française et anglaise y sont l'objet d'une égale sollicitude.
IV.—Conformément aux règles de l'établissement, l'instruction classique commandée aux élèves sera assainie de l'esprit chrétien et interprétée au point de vue religieux.
V.—Un élève arrivant d'un autre établissement devra présenter un certificat de bonne conduite de la part du directeur de cet établissement.
VI.—Les lettres et envois adressés aux élèves, ou expédiés par eux, sont soumis à l'inspection du Président ou de son délégué.
VII.—Les parents recevront à chaque terme un bulletin constatant les progrès, l'application, la conduite, la santé, ainsi que les dépenses de leurs enfants.
VIII.—Les élèves qui n'arrivent qu'après la rentrée régularisent d'abord la situation de leur compte ; puis ils sont admis à suivre le cours pour l'année courante ; mais tout mois commencé doit être payé en entier.
IX.—On reçoit des élèves à tout temps de l'année.
X.—Les paiements se font en quatre termes, invariablement d'avance, en or ou en argent acceptable.
XI.—Des religieuses donnent leur attention au soin et à la propreté de ces jeunes enfants ainsi bien qu'à leur éducation en général.
Les demi-pensionnaires couchent au Collège, paient cinquante centimes pour l'usage du lit. Pour plus amples instructions s'adresser à :
C. LEFEBVRE O. S. B., Président

MOULINS A DRAP

DE TYNE VALLEY, I.P.E.

A mes amis et à mes pratiques : — Je vous remercie cordialement de votre patronage de l'année dernière et je vous annonce que je suis prêt à presser et fouler votre étoffe, cette année encore, et à ne rien épargner pour faire de l'ouvrage irréprochable. Veuillez déposer votre étoffe chez
Monsieur C. G. Hamilton, à Shédiac, qui est l'agent de nos moulins. Prompt retour et satisfaction garantie.
Joseph Boats.
27 juillet 1896—Shédiac

Framboises, Bleuets et Œufs demandés.

On demande, au magasin d'encre et de commission de Toombs, jadisement en bas du bureau de poste de Moncton,
40 tonnes de Framboises.
On les paiera le plus haut prix si le livre et argent comptant. J'accepterai aussi le
Bleuets pendant la saison.
Je fournirai gratuitement les cartons pour les framboises à ceux qui passeront au magasin. J'ai besoin de
50,000 douzaines d'Œufs.
Et je fournirai les boîtes gratis à ceux qui m'en feront la demande.
B. Toombs,
Moncton, 16 juillet 1896—ad. Général.

TERRE, MOULIN A SCIE ET A BARDEAU A VENDRE.

Quiconque désire acheter un moulin à scie et à bardeau, avec 200 arpents de bonne terre, une bonne maison, grange et forge, et 35 arpents en culture, situés dans la paroisse d'Acadieville—il y a une maison d'école située sur un des lots de cette terre—pourrait s'adresser au soussigné.
J. C. VAUTOUR.
Richibouctou, 21 nov. 1896.

Charles A. Dickie,

(Successeur de DICKIE FRERES)

MARCHAND GENERAL DE

Ferronneries y compris fournitures de voitures, Fer en barre, Acier, Farine, Monies, Bon, Groscaires, Painos, de Verreries, et Nouveautés de tout genre.

Grand'Rue, - Shédiac.
1 mars 99

Venez voir le bon Marché

—CHEZ—

JOHN O'NEILL,
Moncton.

Vous y trouverez toutes les Meilleures Qualités de FARINE, qu'on détalle à 35 le quart en montent.
FARINE D'AVOINE, FARINE DE BLE D'INDIE, SON ET MOULÉE au plus du BAS PRIX. Notre stock de

GROCERIES

qui toujours excite l'envie de nos concurrents et fait l'admiration des ménagères, n'a jamais été si complet, si choisi, si abondant.
Et à bon marché ! Voyez donc :
30 livres de maïs SUIRE pour \$1.
4 livres de bon RAISIN pour 20c.
Belle MELASSE pour 40c.
Excellent SIROP pour 40c.
Et le Meilleur TAFEL de la ville au prix du gros !
En un mot tout ce qui est abordable pour les ménages.

JOHN O'NEILL,
En face de L. Higgins & Co.,
Grand'Rue, Moncton.

Gale ! Gale !

Ceux qui sont affligés de cette maladie d'ont essayé

PONGUENT de Lawton

CONTRE LA GALE

Cet onguent est un remède sûr et prompt.

PRÉPARÉ ET VENDU SOULEMENT PAR

A. G. LAWTON

Chimiste et Droguiste,

SHEDIAC, N. B.

On l'a trouvé toute espèce de Remèdes contre la gale et les douleurs de la peau, mais aucun n'a été aussi efficace que ce remède.

FEUILLETON.

LES MYSTERES DE L'ABBAYE.

III

LES SOUTERRAINS DE LÉHON

(Suite.)

Quand le sage Condan dont tu connais l'histoire eût dit au Nommoé les pierres d'un château démantelé pour élever nos murailles, la guerre passait et repassait sans fin sur la Bretagne dévastée. Il semblait que le sort des abbayes fut d'être régulièrement pillées, par chaque horde normande qui montait dans ses barques. La piété des fidèles avait-elle rendu aux convents une part de leurs richesses, quelques années de repos permettait-elles d'oublier les sacrilèges, les pillages, les incendies, soudain le même fléau passait sur les côtes, ravageant et massacrant tout à tour.

Condan avait assez souffert par les Normands pour se mettre en garde contre leurs attaques ; il résolut de créer au-dessous de l'abbaye romane, une abbaye souterraine afin que les moines pussent en un jour de crise trouver un abri dans les entrailles mêmes du sol. Ce ne fut pas tout. Soucieux de la vie de ses enfants il se montra prévoyant dans la garde des richesses dont la munificence des princes le pouvait combler, il traça le plan merveilleux des doubles souterrains de Léhon.

La père Athanase prit un rouleau de parchemin dans sa poitrine :

—Vois, dit-il à Patira... tu reconnais l'escalier par lequel nous venons de descendre, la chambre dans laquelle nous sommes.

—Oai, mon père.

—Sonde maintenant les murailles, cherche avec la patience d'un Breton et l'habileté d'un ouvrier une issue quelconque dans ces souterrains.

L'adolescent prit la torche, mais il fit vif et résonner chaque pan de muraille, il ne trouva nulle part une sonorité plus grande indiquant l'existence d'une porte.

—Les anciens maçons étaient habiles ! dit le père Athanase.

L'abbé posa son doigt sur le plan, de façon à désigner un point noir à Patira, puis se levant il compta les pierres de la muraille, plaça la main sur l'une d'elles en appuyant son pied sur une trappe invisible, et soudain un pan de muraille s'écarta de façon à livrer passage au vieillard et à son compagnon.

Un second escalier composé seulement d'une dizaine de marches se trouvait en face du père Athanase. Il le descendit, promena sa torche autour des murs, et se mit à entendre le bruit de l'admiration arrachait à Patira.

—Quelque jour, mon enfant, dit le moine à l'adolescent, je te permets de voir en détail ces incomparables richesses. Il s'agit aujourd'hui de les défendre.

—Qui donc les convoite, mon père ?

—Je t'ai parlé des Normands semant jadis la ruine sur nos côtes ; eh bien ! mon fils, je te jure, les crimes de ces misérables ne feront rien à côté de ceux qui se préparent. Tu es trop jeune encore pour comprendre la marche terrible que vont suivre les événements... un roi captif, une prison démolie, qu'est-ce que cela ? disent quelques-uns ; la liberté sera rendue à Louis XVI et la France ne manquera pas de donjons pour y enfermer les prisonniers de marque... Mais le peuple a secoué l'arbre mortel de la liberté, il en a mordu les fruits vénéneux, le poison révolutionnaire coule dans ses veines, comme le venin s'infiltre dans le sang d'un homme piqué par un reptile... le tigre qui a goûté le sang ne s'arrête pas, et le peuple a massacré à Paris des hommes coupables seulement de remplir leur devoir. La révolution va s'abattre sur nous comme une trombe, elle ne laissera rien de debout de ce qui fait grand, elle crachera sur tout ce qui faisait l'objet d'un culte, et les hordes d'Attila, les bandes normandes répandaient moins de sang que ne le feront des misérables poussés à tous les crimes par ceux qui espèrent en profiter.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Patira.

—Jamais depuis que les guer-

res de pirates son finies, nous n'avons sérieusement tremblé pour nous et pour nos trésors ; toutes les agitations n'aboutissent pas au sacrilège et à l'incendie ; nous avons souffert de bien des lattes et reçu le contre-coup de plus d'une défaite, mais depuis la pacification de la Normandie et la conquête de l'Angleterre par un duc français nul ne nous a sérieusement menacés. La vieille Jacques ne s'en prenait pas aux moines. Mais cette fois le peuple avenglé va se ruier sur les monastères, chacun verra sa part de butin, et si nous ne sommes pas massacrés au pied de l'autel, nous connaîtrons du moins toutes les misères de l'exil. Nous retrempons notre âme par la prière, et nous avons le devoir de protéger l'héritage que nous ont légué nos pères et que nous devons rendre intact à nos successeurs... Ici est renfermé le trésor de Léhon. Chaque duc de Bretagne, chaque gentilhomme revenant du terre sainte y déposait une offrande. Cette croix d'or d'un travail fruste, toute étincelante de cabochons de diamants et de pierreries, est un souvenir de Nommoé ; ce grand calice nous fut offert par un descendant du roi Grallon ; au pieux Charles de Blois nous devons cet ostensor magnifique ; la croisée abbatiale à croisée garnie d'émeraudes fut un cadeau du maréchal de Retz qui finit à Nantes sur un bûcher. Te raconter l'origine de chacune de ces merveilles serait te faire un cours d'histoire de Bretagne. Je préfère te montrer quel jour la liste de nos richesses copiées et peintes par un de nos frères. Oublie en ce moment les magnificences renfermées dans ce souterrain pour ne t'occuper que du souterrain même.

—J'écoute, mon père, dit Patira attentif.

—Sur le plan que je t'ai montré une croix au centre de laquelle se trouve un disque de métal t'indiquant le lieu secret de notre trésor. Il est aussi simple que puissant, et peut devenir terrible et mortel.

Patira leva les yeux sur le visage du père Athanase, puis il regarda de nouveau le plan et la croix de fer.

—Te souviens-tu de la légende du roi Grallon ? demanda l'abbé de Léhon.

—Oai, mon père... le roi Grallon souverain de la Cornouailles, et dont la capitale était la ville d'Is, la plus belle cité du monde, avait fait construire des digues destinées à protéger la ville contre les débordements de la mer. Grallon ne quittait jamais les clefs d'or des écluses ; le salut de tous en dépendait. Une nuit, sa fille Ahès les déroba pour les confier à un ennemi de son père, le misérable ouvrit les portes, et la ville d'Is se trouva submergée.

—L'histoire de la ville d'Is et celle de l'abbaye de Léhon sont semblables, sauf que l'écluse est encore fermée et que sans nul doute les fonds en sont rouillés.

Le père Athanase tira une clef de son sein.

—Rends-toi bien compte de la situation de cette pièce souterraine, dit-il à Patira ; nous nous trouvons au-dessous de la Rance ; si je parviens à ouvrir la porte que tu vois, l'eau fera invasion dans la chambre du trésor... Troublé par des prévisions sinistres j'ai tenté jour de m'assurer du jeu de la clef et des gonds, tout est rouillé, souillé, usé. Tant d'années ont passé depuis qu'on a tenté de faire jouer ces mécanismes, chef-d'œuvre d'un artiste mort avec son secret et le nôtre... Essaie toi-même le signoleur, si tu peux réussir à rendre son jeu à cette serrure, étudie s'il te serait possible de la remplacer et de forger une clef nouvelle.

—Le père Athanase remit à Patira une clef rouillée que le Agnoleur tenta vainement d'introduire dans la serrure de la porte servant d'écluse souterraine à la Rance ; la clef ne tourna pas.

L'ouvrier prit dans sa poche un morceau de cire, leva l'empreinte, puis il dit au père Athanase après un moment de réflexion :

Il ne s'agit point d'un dar labour, mon père, mais d'une tâche difficile ; certes, je crois avoir laborieusement étudié les secrets du bon métier de forgeron ; mais s'abandonner vous voulez faire de moi un mécanicien et j'avoue en toute humilité manquer sinon de courage, du moins de confiance dans mes forces.

—L'intelligence suppléera à ce qui te fait défaut, mon enfant ; et puis crois-le, Dieu viendra en aide à ton labour ; ce que tu veux protéger c'est la fortune de sa maison, il te donnera le moyen de la défendre.

Le jeune artisan secoua la tête :

—Vous m'avez dit mon père, en me désignant ces portes énormes servant d'écluse à la rivière : "quand elles s'ouvrent, la Rance se précipite dans cette pièce..."

—Oai, mon enfant, jusqu'à une hauteur de douze pieds ; aussi vois-tu que le trésor est renfermé non dans des armoires, mais dans des excavations profondes, creusées en pleine pierre ; les ais de bois refermés, tout a disparu, et si, par impossible, nos bandits découvraient cette cachette, ils ne pourraient ouvrir complètement les panneaux de bois qui les renferment, sans mettre en jeu le terrible ressort qui, ouvrant les portes de l'écluse, noierait infailliblement les sacrilèges.

—C'est le secret de ce mécanisme qu'il s'agit de découvrir, reprit Patira ; oh ! je puis répondre de savoir le copier et de le mettre en place quand je l'aurai trouvé, mais le trouverai-je jamais... Dans tous les cas le labour sera long, je devrai exécuter des pièces compliquées, difficiles, je redouterai la perte du temps si je multiplie les courses des Forges de Saint-Eloi à l'abbaye ; si vous le permettez, mieux vaudrait ce me semble installer dans la salle des coffres de fer une enclume portative, et y travailler sans repos jusqu'à l'achèvement de ma tâche. De cette façon il me serait possible d'étudier sans vous le plan que vous tenez à la main, et de chercher avec le père chargé du soin des livres, si quelque document très-ancien ne contient pas de détails sur le mécanisme de l'écluse.

—Bien, mon enfant, dit le père Athanase, ce moyen me semble en effet plus prudent, plus rapide et plus sûr. Préviens Servan que tu passeras deux semaines à l'abbaye, et reviens demain matin avec un attirail de forgeron.

Le père Athanase ajouta en se tournant vers l'angle droit de la salle du Trésor :

—Tu vas connaître le dernier des mystères de Léhon.

Après avoir cherché un bouclon de fer dissimulé avec habileté, le vieillard y appuya la main et une ouverture assez large pour livrer passage à deux personnes se découvrit.

Un air froid souffla au visage de Patira et une chauve-souris aveuglée s'engouffra dans la salle.

—Ce souterrain aboutit à la forêt dit le moine.

Il ferma la porte, éteignit les torches et reprit le chemin du cloître suivi de Patira devenu songeur.

IV

L'ENFANT-BLEU

Au moment où le père Athanase et Patira passaient sous les arcades en ogive de la sainte-maison le bruit d'un galop de chevaux, de cris de joie lancés à plein cœur, de francs rires, de refrains de chansons galloises, parvint jusqu'à eux. Le vieillard secoua la tête en souriant, et se tournant vers Patira :

—C'est une quintaine, dit-il, va chercher l'Enfant-Bleu.

On appelait souvent de la sorte le petit Hervé qui, d'après le vœu de sa mère, n'avait jamais quitté ses habits couleur de ciel. La beauté, la grâce de l'enfant étaient un des bonheurs des bons pères ; ils prenaient un affectueux plaisir à le voir richement vêtu, beau comme une fleur, pur comme un ange ; rien n'était assez cher pour l'envoyer de la Providence, et vraiment on se sentait attendri en voyant ces mains qui n'avaient pas de deux robes de bure dans leur vie s'occuper avec tant de condescendance et de bonté de la parure de leur orphelin. Il semblait que ce costume à part fit de l'enfant un être privilégié, quand on le voyait agenouillé sur les marches de l'autel, avec ses grands cheveux rouilés en ondes sur son cou, ses mains jointes sur le cœur, ses yeux levés vers le tabernacle, on l'aurait pris pour un de ces anges adorateurs que le maître de Raphaël plaçait sur les degrés du trône de Marie. Dès qu'il eut assez d'intelligence et de mémoire pour remplir les fonctions d'enfant de chœur, Hervé balançait l'encensoir devant l'autel, présentait les barettes d'or et répondait aux scribes prières. Sa voix était claire, sonore comme le cristal, une gravité charmante remplaçait alors le sourire sur son visage, et nul clerc bien savant n'aurait porté les moines à une piété plus tendre que cet enfant plus jeune que l'Enfance de la Bible, comme lui proscrit, et comme lui innocent.

L'Enfant-Bleu exerçait une autorité dans le monastère.

Les moines perdus dans les grandes méditations des vérités éternelles, terrifiés à la pensée des jugements divins, abandonnés aux

saintes rigueurs de la pénitence, et placés face à face avec le crucifix, se sentaient toujours et comme involontairement attirés par la grâce de l'enfant. Un rayon de la Crèche de Bethléem leur semblait flotter sur les jeunes visages. Remarque aussi que dans la plupart des visions dont les saints farent favorisés, ce n'est pas le Sauveur enseignant, souffrant, qui leur apparaît et les console. C'est Jésus enfant, le Jésus couché sur les genoux de Marie et que la Vierge-Mère dépose un moment dans leurs bras. Saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue, Stanislas Kotska le serrent tout petit sur leur poitrine embrasée d'amour ; quand Jésus accepte pour épouse une des vierges privilégiées qu'enferment les cloîtres, c'est encore lui, l'Enfant divin, qui passe au doigt de sainte Catherine l'anneau des fiançailles éternelles. La majesté du Christ effrayerait peut-être ces justes ; la grâce divine de Jésus enfant les fortifie.

Les moines de Léhon chérissaient Hervé d'une affection puissante ; en le voyant grandir au milieu d'eux, ils songeaient que l'adolescent garderait cette candeur sans tache, et qu'un jour l'orphelin devenu novice ferait partie de la grande famille monacale.

Patira courut au jardin et retrouva Hervé au milieu du petit monde privé qui se pressait autour de lui ; les chevreux, les chiens à taille colossale, les hôtes de la basse-cour.

—Viens vite ! cria Patira, viens vite !

—Nous partons pour la grande promenade.

—Voyons la quintaine d'abord. Hervé frappa bruyamment dans ses mains.

—La quintaine ! la quintaine ! ne perdons pas de temps, Patira... Viens, Molosse, et surtout n'abandonne pas ta frêle pour à la marée.

Da côté de la porte extérieure du couvent les cris de joie, la monotonie éclatante avec un redoublement d'intensité.

Les moines se groupèrent en arrière du père Athanase ; sur un signe de celui-ci, la porte du monastère s'ouvrit à deux battants et un spectacle réjouissant frappa tous les regards.

Un groupe de jeunes gens aux chapeaux fleuris et portant des flots de rubans à leurs habits du dimanche agitaient en l'air leurs mouchoirs ou leurs fanes. Quelques jeunes femmes montées sur des petits dais se penchaient sur leur haute coiffure blanche. Un peu en avant, un vieillard courbé par l'âge donnait le bras à une paysanne en cheveux blancs et regardait avec une expression de tendre fierté un beau garçon à la figure fraîche, à la taille bien découplée, qui, à cheval sur une jaquette grise, et armé d'une gaine énorme, paraissait attendre un signal. A côté d'une jeune femme rongie avec un petit air de confusion, le sénéchal de Léhon en grand costume paraissait pénétré de l'importance du rôle qu'il devait jouer dans la cérémonie.

Au moment où les portes de l'abbaye s'ouvrirent, un immense cri de joie s'éleva du sein de la foule, le sénéchal fit un signe de la main, le jeune homme à cheval sur la jument grise prit champ, brandit sa gaine comme il aurait fait d'une lance, et heurta l'écusson de pierre du couvent.

De nouvelles acclamations retentirent, le jeune homme sauta à bas de son cheval, alla prendre la main de la petite femme qui rougissait de pins en pins et l'amena gravement devant le supérieur.

(A suivre.)

ORGANIZATION OF FARMERS.

A FEATURE OF THE DAY.

James Rogers Speaks Earnestly.

The development of Farmers' Institutes and other means of education on successful practical farming has proven beyond a doubt that the present day farmer requires to be a student of his work. The most successful ones are not, as a rule, those who do the greatest amount of manual labor, but they are found ranking first as prize-winners in all agricultural products.

James Rogers, a resident of Thompson, Oxford Co., Ont., for 45 years, has taken numerous first prizes during the year. A successful, reliable man, his statement will be of interest to many.

"I have suffered for seven or eight years with Itching Piles; the torture and agony I cannot here find words to describe. Night after night was kept awake with the painful itching. I tried all the physicians and every known remedy all to no account, not even relief. In talking over my curious trouble with Mr. Chas. Thompson, our well known druggist, he recommended Chase's Ointment. To my wonder and surprise, I got relief from the second application. I firmly believe one box sufficient to cure any case of Itching Piles no matter how long duration. I would not be without it five times its cost. In volunteering this testimony and my consent for the manufacturers of Chase's Ointment to use it as they wish, it is still like suffering may know they can be cured."

Price 25 cents, sold by all dealers. Remittance, Bales & Co., Toronto.

LES INSTITUTRICES

qui désirent acheter une bonne

MONTRE

à des conditions très-faciles, n'ont qu'à s'adresser à moi, car j'ai un assortiment complet de

MONTRES POUR DAMES

en or solides, plaques

en argent,

WALTHAM

ET ELGIN,

que je vendrai sur le plan des versements.

Écrivez pour les prix et conditions.

K. BEZANSON,

Monteur de Musique, 255, 260 et 262

Montreal, N. B.

Magasin de Modes

A MONCTON

(PORTE VOISINE DU MAGASIN DE M. SIMON MELANSON.)

Mme D. J. DOIRON

A l'honneur d'informer le public de Moncton et des villages environnants qu'elle vient d'ouvrir un MAGASIN DE MODES première porte à l'ouest du Magasin de M. Simon Melanson, grand-rue, Moncton.

Les Dames trouveront à ce nouvel établissement tout l'assortiment complet de

Manteaux, Chapeaux, Garnitures, Plumes, Fleurs, Articles de toilette

de toute sorte,

Et des modistes accomplies pour la confection des chapeaux, etc. Aucune petite ne sera épargnée pour donner la plus entière satisfaction aux Dames et Demoiselles qui m'honoreront de leur distingué patronage, que je sollicite avec instances.

Le tout à des prix modiques, à la portée de toutes les bourses.

Mme D. J. Doiron.

Moncton, 30 mars 1896.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.

Mme D. J. Doiron.

N.B.—Je continue mon magasin à Shédiac, où comme toujours on trouvera tout ce qu'il y a de plus récent, de plus en vogue, et des articles de toilette.